

Détruire

numéro 2018-2 (décembre)

Le prochain numéro de *Perspective : actualité en histoire de l'art* aura pour thématique « **détruire** ». Il s'agira d'ouvrir l'exploration à tous les champs concernés par cette notion qui transcende les frontières géographiques, historiques et culturelles. L'emploi du verbe plutôt que du substantif exacerbe la valeur propre du geste – donnant le primat à l'action sur son résultat – et renvoie à des notions afférentes tels l'iconoclasme ou le vandalisme. « **Détruire** » pose plus généralement la question de l'inscription de l'œuvre dans la cité, de l'impact de sa présence et des interactions qu'elle occasionne avec le public, dessinant les contours de notre propre relation à l'art. De l'image à l'objet, l'œuvre se trouve questionnée sur le plan de sa valeur symbolique mais également dans sa matérialité, dans son épaisseur.

Les attaques menées contre les biens culturels nous conduisent à nous tourner vers les auteurs de ces « crimes », dans une enquête qui, relevant de la sociologie, de la psychologie voire du droit, dépasse le seul champ de l'histoire de l'art. Les destructions récentes, massives et médiatisées, de symboles du patrimoine mondial tels les bouddhas de Bamyán en 2001 ou, plus récemment, le site du temple de Bêl à Palmyre, s'inscrivent dans une longue histoire de l'iconoclasme. Du monothéisme juif à la « querelle des images » (de l'Empire byzantin à la Réforme) en passant par la destruction des idoles précolombiennes par les conquistadors, le rejet des images constitue le symptôme de crises dans lesquelles le politique et le religieux se lient inextricablement.

Entre les deux guerres, au moment où Auguste Perret écrivait : « L'architecture, c'est ce qui fait de belles ruines », Albert Speer esquissait sa « théorie de la valeur des ruines » selon laquelle la qualité d'un édifice était éprouvée par ses vestiges – postulat qu'Hitler fit sien en le rebaptisant de manière plus opératoire « loi des ruines ». Si la guerre, et avec elle la fragmentation – physique et psychique, des êtres comme des choses – figure au centre d'une telle thématique, celle-ci ne saurait pour autant se réduire à la violence de l'anéantissement. En effet, la destruction ne peut se comprendre que dans son rapport dialectique à la construction, ce que désignait l'économiste Joseph Schumpeter par l'expression de « destruction créatrice » destinée à qualifier la dynamique interne du tissu économique faite de créations/disparitions simultanées de secteurs d'activité. Du point de vue de la biologie, tout organisme vivant porte en lui la destruction, ce qu'exprimait le physiologiste Claude Bernard à travers la formule lapidaire : « La vie, c'est la mort. » En ce sens, la propension croissante à la préservation – inhérente au phénomène de patrimonialisation qui remonte à la Révolution française – constitue un frein à cette dynamique symbiotique.

Dans le domaine artistique, la destruction concerne tout aussi bien la réception que la création de l'art et dans ce dernier cas, elle apparaît comme l'un des symboles de la modernité. Lorsque Nicolas Poussin accusait le Caravage d'être venu au monde pour « détruire la peinture », il reprochait à son aîné de privilégier la vérité de la nature à la noblesse des sujets. Lorsqu'au début du XX^e siècle, les pionniers de l'abstraction procédèrent à la destruction des formes de la nature, c'était dans l'espoir d'en révéler l'essence cachée. En dépit de tout ce qui les distingue – voire les oppose – détruire consistait dans les deux cas à une opération de dévoilement visant à saisir le « vif de l'objet » pour le premier, une réalité d'ordre spirituel pour les seconds.

Cet appel à contributions entend ainsi susciter un ensemble de propositions explorant la thématique proposée

dans son amplitude la plus grande, des monuments et ensembles architecturaux (« monuments communistes », etc.), aux images (icônes, etc.), en passant par les objets (*readymades*, machines autodestructrices de Jean Tinguely, etc.), voire les performances (les « Colères » d'Arman, etc.). La problématique prendra en compte les phénomènes de « dégradation » intentionnelle (graffitis, etc.) et s'étendra au jugement esthétique porté sur les œuvres (discrédit, etc.), aux opérations de reconstruction ou de déconstruction auxquelles elles peuvent être sujettes (restauration destructive, fonte de statues, d'orfèvreries ou de tapisseries pour réutiliser des matériaux tels que le bronze, l'argent ou l'or, etc.), voire aux techniques de construction par le négatif (acte d'effacer, par exemple). Ces différentes pistes n'étant qu'indicatives, toutes les propositions sont bienvenues, même si *Perspective* souhaite privilégier des études diachroniques dont les formes et les enjeux peuvent être multiples. Les propositions sont susceptibles d'aller de l'article synthétique mettant en exergue un point particulier de la thématique (25 000 signes) au bilan historiographique concernant un territoire géographique, une figure singulière, voire une période historique donnée (45 000 signes). *Perspective* prenant en charge les traductions, les projets seront examinés par le comité de rédaction du numéro quelle que soit la langue.

Prière de faire parvenir vos propositions (un résumé de 2 000 à 3 000 signes et une biographie de 2 ou 3 lignes)

à l'adresse de la rédaction (revue-perspective@inha.fr) avant le **lundi 27 novembre 2017**.

Les auteurs des articles retenus seront informés de la décision du comité avant la fin de l'année, tandis que les articles seront à remettre le 15 juin 2018 pour une parution en décembre 2018.

La rédaction de *Perspective* : actualité en histoire de l'art.

Pour en savoir plus, consultez la page de la revue sur le site de l'INHA et parcourez *Perspective* en ligne.

www.inha.fr
perspective.revues.org